

comme il devait l'être par le droit public et le consentement des peuples", restreignait la toute-puissance des rois et préservait les peuples de deux abîmes ; l'abîme de la tyrannie sans limites et l'abîme de la révolte sansrègle conduisant aux horreurs de l'anarchie.

" L'autorité du Pape fut la puissance choisie et constituée au moyen âge pour faire équilibre à la souveraineté temporelle et la rendre supportable aux peuples (1)." Il ne faut pas l'oublier, cette souveraineté était absolue et supposait évidemment un contrat entre les rois et les peuples. C'est sur l'obligation de ce contrat, sur sa violence et sa déchéance, c'est sur *ce cas de conscience* que prononçait l'autorité spirituelle et suprême de l'Eglise.

Retour étonnant des choses humaines ! Vues impénétrables de la Providence divine ! Les peuples se réunissent aujourd'hui pour essayer d'établir un arbitrage qui éloignerait autant que possible le fléau de la guerre. Cet arbitrage, le moyen âge l'avait placé dans l'autorité la plus haute, la plus sage, la plus indépendante de toutes les autorités humaines. Nous avons vu, de nos jours, un homme d'Etat célèbre et puissant, après avoir été l'adversaire de l'Eglise, demander l'arbitrage de Léon XIII ; et c'est l'aveuglement de la haine et de la peur qui a écarté l'autorité du Vicaire de Jesus-Christ du *Congrès de la paix*, frappé d'ailleurs d'impuissance.

Dans un chapitre du livre *Du Pape* et dans de nombreuses et brillantes pages *De l'examen de la philosophie de Bacon*, de Maistre donne son concours puissant à la méthode d'apologetique inaugurée par Chateaubriand dans *le Génie du christianisme* et suivie depuis lors par nos grands orateurs et nos grands écrivains. Cette méthode démontre la divinité du christianisme et de l'Eglise par leurs bienfaits, par la grandeur et la beauté des dogmes, de la discipline et du culte catholiques. Il est plus érudit et plus profond que Chateaubriand. Obligé de restreindre sa démonstration, il jette sur cette voie nouvelle les plus vives clartés. En exposant les influences de la papauté et de l'Eglise sur la liberté et l'esclavage, le sacerdoce et la virginité, les pouvoirs politiques, la pénitence chrétienne, l'art et le beau, il arrive au faite de la doctrine et de l'éloquence.

Et ce théologien est un victorieux.

Il a contribué puissamment, et plus qu'aucun théologien de notre temps, à grandir l'autorité et l'ascendant de la papauté, à créer cette union aujourd'hui plus parfaite que jamais entre

(1) V. *Le Pape*, liv. III, ch. VIII.—V. aussi *Discours de Pie IX*, recueillis par le P. de Francis (discours XCVI à l'Académie : *Della religione cattolica*, 20 juillet 1876). Après avoir exposé ces pensées, Pie IX ajoutait : " Les temps où nous vivons sont bien changés."